

Hôtel de Ville, Mairie et Centre Technique Municipal - Marché de nettoyage des locaux pour la période 1997, 1998 et 1999 - Lancement de la procédure d'appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le nettoyage des locaux de l'Hôtel de Ville, de la Mairie et du centre technique municipal sera confié à une entreprise privée, en vertu d'un marché annuel reconductible tacitement pour une durée maximum de trois ans.

L'entreprise assurera l'entretien d'environ 12 500 m² de sol et d'environ 4 200 m² de vitrerie comprenant le nettoyage journalier des sols, avec une prestation hebdomadaire de récurage et le nettoyage trimestriel de la vitrerie.

Ces travaux sont estimés à environ 1 000 000 F TTC pour l'année 1997. Le marché sera revalorisé, pour les années 1998 et 1999, en fonction de l'évolution du salaire professionnel fixé par les conventions collectives du nettoyage.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- autoriser M. le Maire à signer le (ou les) marché(s) à intervenir après appel d'offres ainsi que le (ou les) avenant(s), la (ou les) décision(s) de poursuivre permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires ceci dans la limite des crédits inscrits au budget,

- s'engager à assurer le financement de cette opération par l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 1997 et exercices suivants, chapitre 92.022.6283 (33000).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Visa préfectoral du 14 novembre 1996.